



Séminaire : L'École et son environnement - 2019

publié le 06/05/2019

Séminaire académique éducation prioritaire - journée 2 - 11 janvier 2019

Descriptif :

Actes du séminaire académique qui a rassemblé 250 participants inter-catégoriels le vendredi 11 janvier 2019 à l'UFR de Droit et Sciences sociales de l'Université de Poitiers autour du thème "du réseau d'éducation prioritaire et son environnement" qui a pu bénéficier des interventions de messieurs Jacques Bernardin et Choukri Ben-Ayed. Le compte rendu de cette journée est disponible au bas de l'article.

Sommaire :

- La sanctuarisation
- Histoire du concept
- Les partenariats
- Le séminaire

« L'École et son environnement »

Le CAREP et les correspondants académiques de l'éducation prioritaire, M. **Franck Picaud** (IA-DASEN 79) et Mme **Séverine Verschaeve** (IA-IPR SVT) ont organisé le vendredi 11 janvier 2019 un séminaire de formation axé sur « **L'École et son environnement** ».



Ce séminaire avait donc pour vocation de traiter d'un sujet qui n'est pas toujours traité en tant que tel mais qui fait pourtant partie des problématiques du quotidien. Notamment autour de la question de la clôture symbolique.

● La sanctuarisation

L'école laïque a repris le vocabulaire du sacré pour marquer la distinction de l'espace intra-école et extra-école ; celui de la **sanctuarisation**. Voilà qui ne manque pas d'attirer la curiosité. La *sanctuarisation* est un terme employé régulièrement dans l'Éducation nationale mais tout le monde ne s'accorde pas sur sa définition.

Sanctuariser, c'est instituer un lieu ou un temps comme étant sacré, qui serait au-dessus des lois humaines. Élément antinomique, s'il en est, car il indiquerait en creux que la loi de la République ne pourrait pas s'appliquer en ces lieux ?! Or, **l'École est le creuset de la formation aux valeurs et principes de la République**.

Mais ne prenons pas cela pour une simple question de mots. En employant ce terme, il s'agit bel et bien de dire que

certaines choses sont plus importantes que tout le reste. En l'occurrence, pour l'École, le Savoir et sa transmission, et par extension, que **l'Éducation conduit à former des citoyens libres**.

● Histoire du concept

Cette idée de *sanctuarisation* des lieux d'enseignement n'est pas nouvelle.

Elle a pour origine la fondation des universités aux XIIe-XIIIe siècles qui étaient placées sous l'autorité directe du pape. Le débat porte dès cette période sur qui a le droit d'intervenir en ces lieux. Déjà, ces lieux sont, de fait, perçus comme à part par la société civile et cléricale ; devant être traités différemment.

Mais elle fut également très fortement reprise à la fin du XIXe siècle par la IIIe République qui, dans son combat anticlérical, voulait séparer le temporel de l'intemporel. Tous les édifices publics étaient physiquement séparés des autres bâtiments par une rue, des clôtures forgées, des jardins ... il y avait la volonté de faire identifier les espaces de la République dans le paysage du commun. Une sorte de géo-symbole qui fonctionne encore de nos jours au même titre qu'un stade ou un centre commercial est identifiable par sa situation et son architecture.

Toutefois, le concept de sanctuarisation de l'École a évolué tout au long du XXe siècle pour conduire à une sorte de doctrine que nous pourrions résumer ainsi :

« L'École est un sanctuaire qui ne doit subir aucune influence extérieure afin de protéger les élèves ».

Et *d'aucune influence* , un glissement discret s'est opéré dans la seconde moitié du XXe siècle vers *aucune intrusion*. Il en est advenu le principe que l'École devait se fermer et maintenir à l'extérieur toute personne ou organisme qui n'intervenait pas dans le champ éducatif ; et qui donc pouvait la menacer. Parmi ces mises à distance, les parents ont été inclus dans les menaces potentielles.

● Les partenariats

Cependant, pour tout acteur du milieu scolaire, il apparaît évident qu'**il n'est pas possible de travailler au sein de l'École sans mise en relation avec les parents, les partenaires, le péri-éducatif** ; et ce, sur un territoire plus ou moins défini subissant des influences multiples et variées.

L'École se trouve, de fait, être **au carrefour de nombreuses attentes**, parfois contradictoires entre professionnels et non-professionnels nécessitant ainsi la mobilisation de compétences qui n'étaient pas requises au préalable pour chaque acteur.

Pierre Périer, en 2014, professeur en sciences de l'éducation, soulignait que longtemps tenus à l'écart de l'école, les parents sont désormais invités à participer et à coopérer dans la logique de la coéducation ou du partenariat que l'institution appelle de ses vœux.

La Loi de Refondation de l'école stipule dans une circulaire du 15 octobre 2013 :

Pour construire l'école de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur.

Encore plus fortement pour l'éducation prioritaire, la priorité 3 du référentiel demande à :

Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

Ainsi instituée, **cette relation parent(s)-enseignant(s) / partenaire(s)-école est considérée comme un des facteurs de la réussite scolaire de l'élève**. L'École ne peut plus rester hermétique au monde. Et légalement, elle a obligation à s'ouvrir. Ce qui peut engendrer pour des professionnels du système éducatif une impression de perte d'emprise sur le suivi, l'orientation et la réussite des élèves.

Ces évolutions bousculent nettement, d'une part le métier et la formation au métier d'enseignant et d'autre part, les

partenaires et parents qui sont sollicités par l'institution. Ces derniers (les parents) ne sont pas forcément préparés aux modalités de collaboration proposées alors qu'ils se voient poussés à s'impliquer au plus près dans le suivi de la scolarité et assignés à une co-responsabilité de réussite scolaire de leur(s) enfant(s) : **la coéducation**.

● Le séminaire

Compte tenu de ces questions vives et des interrogations légitimes des acteurs du monde scolaire dans l'académie de Poitiers, le CAREP et les correspondants académiques avaient souhaité organiser ce séminaire pour proposer un éclairage scientifique autour de deux interventions de la part de :

○ Jacques Bernardin

 **Jacques Bernardin : publications** (PDF de 254.6 ko)

L'École et son environnement - Séminaire académique éducation prioritaire - Poitiers - Janvier 2019.



- Monsieur **Jacques Bernardin**, docteur en sciences de l'éducation, associé à l'équipe Circeft-ESCOL (Université Paris 8) et président du Groupe Français d'Éducation Nouvelle (GFEN), dont le propos a porté sur "**Les relations école-familles : quels enjeux, orientations et pratiques ?**".

○ Choukri Ben-Ayed

 **Choukri Ben Ayed : publications** (PDF de 219.5 ko)

L'École et son environnement - Séminaire académique éducation prioritaire - Poitiers - Janvier 2019.



- et Monsieur **Choukri Ben-Ayed**, professeur de sociologie à l'Université de Limoges, co-directeur du GRESCO, membre du comité scientifique d'expérimentation des dispositifs de mixité sociale à l'école au Ministère de l'Éducation nationale, qui a tenté de répondre à la question : "**Peut-on parler de territoire éducatif ?**".

Document joint

 **Compte-rendu du séminaire** (PDF de 2.3 Mo)

L'École et son environnement - Séminaire académique éducation prioritaire - Poitiers - Janvier 2019.

